

Se projeter dans l'avenir et imaginer le territoire dans vingt ans : tel est l'objectif poursuivi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) en révisant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme chargé de coordonner les politiques publiques en matière de logement, de transport, de développement économique ou encore de protection de l'environnement.

Cette démarche se mène avec les habitants, les associations et les partenaires économiques et institutionnels de la CARA, associés à la réflexion. A la fin de l'année 2016, une première vague de concertation a ainsi permis d'amender le projet de territoire, qui fixe les grandes orientations pour les vingt prochaines années.

Les élus invitent aujourd'hui les habitants à donner à nouveau leur avis et à échanger sur le contenu et les objectifs des cinq grandes orientations, qui ont fait l'objet d'un débat le 29 janvier en conseil communautaire :

- parvenir à un développement plus équilibré du territoire ;
- conforter et améliorer la qualité de vie des habitants ;
- concilier la protection des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité avec le développement de l'urbanisation ;
- consolider l'attractivité économique en utilisant les atouts du territoire ;
- affirmer une identité intercommunale.

Quatre réunions publiques se tiendront pour cela au mois d'avril selon le calendrier suivant :

- **lundi 9 avril à 19 heures à Royan**, à la maison des associations (salle Sarah Bernhardt), 61 bis rue Paul Doumer ;
- **jeudi 12 avril à 19 heures à Saujon**, à la Salicorne, route de l'Ilatte ;
- **lundi 16 avril à 19 heures à La Tremblade**, au foyer d'animation culturelle, 13, avenue du Général de Gaulle ;
- **jeudi 19 avril à 19 heures à Cozes**, au Logis de Sorlut, route de Saujon.

Une **exposition itinérante** aura également lieu dans les communes : du 9 avril au 18 mai, un minibus arpentera les routes de la CARA afin de présenter le SCoT. Il fera escale dans chacune des 33 communes durant une demi-journée, selon un planning de passage consultable sur www.agglo-royan.fr et dans chaque mairie.

Une **exposition permanente** se tient enfin au siège de la CARA, 107 avenue de Rochefort à Royan. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30, elle permet de découvrir le territoire de la CARA à travers une vingtaine de panneaux et un film retraçant des paroles d'habitants. L'exposition dispose également d'un registre permettant à chacun de donner votre avis.

Tous les documents relatifs au SCoT sont disponibles sur www.agglo-royan.fr, rubrique aménagement.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires au 05 46 22 19 20 "